

Compte-Rendu de l'assemblée générale du Collectif du 5 juin 2004

◇ Début de séance à 14h30

Le bureau et le Conseil d'Administration sont présents, mais faible participation des adhérents, 43 procurations sont parvenues.

En conséquence le Président fait un constat de carence du quorum pour l'Assemblée Générale ordinaire et convoque immédiatement une Assemblée Générale extraordinaire.

◇ Le Président présente le bilan annuel

Émile réaffirme notre vigilance par rapport à toutes menaces destructives de la vallée. Il fait un compte-rendu des diverses réunions auxquelles nous avons participé.

Notre dernière action a été la participation à la fête de la Durance, qui nous a permis de rencontrer le Président de la Région.

Notre Président souligne l'action de Viktor Kovacic qui a relancé pour la deuxième année, la confection de la Soupe aux herbes sauvages, activité parallèle à l'Assemblée Générale, ce soir, nous serons 125 personnes à déguster cette soupe.

Le Président confirme la continuité de la foire artisanale aux Alberts, le samedi 7 août, elle sera précédée, le mercredi 4 août, par la projection du film d'Émilie Carles à la salle polyvalente de Névache.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité ainsi que le compte-rendu de l'A.G. 2003.

◇ Rapport Financier

Ariane Toussaint, notre trésorière nous présente un état de finance sain et commente le tableau ci-joint concernant notre trésorerie dont l'état nous permet d'envisager certaines dépenses.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

◇ Projets 2003

Retrouvaille

Il est prévu une retrouvaille des anciens membres du bureau et du C.A. qui ont pris une part active lors de leur engagement : date prévisible en septembre.

La Soupe aux herbes sauvages

En ce même jour de l'A.G. La recette de l'an dernier a été reversée à l'Association MELGAR pour un projet en Amérique Latine, celle de cette année sera versée à la coopérative des écoles.

Foire Artisanale

Elle aura lieu le samedi 7 août aux Alberts, la réunion préparatoire se tiendra le 28 juillet à 21h à la mairie de Val des Prés.

B.Prunier est chargé de faire établir avec l'aide d'Ariane, des devis pour une banderole d'identification, "collectif de la Clarée", des tee-shirts et des auto-collants.

◇ Montant de la cotisation

Elle est maintenue à 10 Euros.

◇ **Questions diverses**

Le projet des sports mécaniques est abordé. Nous proposons d'envoyer un courrier aux élus et représentants de l'état pour qu'ils justifient cette nuisance, en site classé, en totale contradiction avec la tentative d'enlever les voitures en hautes vallées l'été.

◇ **Elections**

Freddy Blestro, Antoine Pourbaix, Bernard Prunier, statutairement sortants, restent candidats et sont réélus à l'unanimité.

◇ **L'ordre du jour étant épuisé, le Président clot l'Assemblée Générale à 17h10.**

Le secrétaire, J.G. Ravary

Rapport financier du Collectif Assemblée générale du 5 juin 2004

RECETTES	EUROS	DÉPENSES	EUROS
Adhésions	200,00	Livres	2951,87
Dons de soutien	95,50	Affranchissement	10,00
Vente de livres	350,00	Foire artisanale	1721,62
Résultat foire artisanale	2314,00	Assurance resp.civile	74,12
Divers	10,00	Papeterie	51,48
Report	1051,07	Divers	6,30
		Report	299,51
TOTAL	4020,07	TOTAL	5114,90

SOLDE	-1094,83	Solde livret 2003	5904,62
SOLDE 2003	2060,48	Intérêts	143,92
SOLDE 2004	965,65	Solde livret 2004	6048,54

La trésorière : A.Toussaint